

Thème 2 : L'agrément des entreprises formatrices

Sommaire

Fiche 2.1 : Les conditions d'agrément d'une entreprise

- A. Définition et base légale
- B. Vérification des critères requis pour l'obtention de l'agrément comme entreprise formatrice
- C. Délivrance et validité d'un agrément comme entreprise formatrice
- D. Liste des entreprises et des unités d'établissement agréées

Fiche 2.2 : Tuteur en entreprise formatrice

- A. Conditions pour être tuteur désigné
- B. Conditions pour devenir tuteur agréé
- C. Situations particulières

Fiche 2.3 : Capacité formative

- A. Définition et base légale
- B. Normes de capacité formative définies par les fonds sectoriels

Fiche 2.4 : Procédure de demande d'agrément

- A. Procédure pour les opérateurs de formation
- B. Procédure pour les entreprises formatrices

Fiche 2.5 : Commission d'agrément et de médiation

- A. Missions de la commission d'agrément et de médiation
- B. Tableau de synthèse
- C. Adresse de contact de la Commission